



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juillet 2024 à 19h30 à la salle de l'Église de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1
Jérémy Huckle, conseiller siège no. 2
Manon Guérette, conseillère siège no. 5

Sont absents: Charles Montamat, conseiller siège no. 3
Francis Boucher, conseiller siège no. 4
Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

1 - Mot de bienvenue et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h32 par madame Nancy St-Pierre, mairesse.

01-07-2024

1.1 Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE
APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QUE monsieur René Dufour, adjoint à la direction générale, soit nommé secrétaire d'assemblée.

02-07-2024

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Sur ce, l'ordre du jour est accepté **SUR LA PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8, 14 ET 17 JANVIER / DU 5 FÉVRIER / DU 4 MARS / DU 8, 22 ET 29 AVRIL / DU 6 MAI 2024 / DU 3 ET 13 JUIN / 2024

ATTENDU QU'une copie des procès-verbaux des séances suivantes : 8 janvier 2024, 14 janvier 2024, 17 janvier 2024, 5 février 2024, 4 mars 2024, 8 avril 2024, 22 avril 2024, 29 avril 2024, 6 mai 2024, 3 juin 2024 et 13 juin 2024 ont été remises à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire lecture en séance;

03-07-2024

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 8 janvier 2024

**SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du **8 janvier 2024**.

04-07-2024

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2024

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER
APPUYÉ PAR JÉRÉMY HUCKLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du **14 janvier 2024**.

05-07-2024

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 janvier 2024

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER
APPUYÉ PAR JÉRÉMY HUCKLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du **17 janvier 2024**.

06-07-2024

3.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024

**SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du **5 FÉVRIER 2024**

07-07-2024

3.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE
APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du **4 MARS 2024**

08-07-2024

3.6 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024

**SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
APPUYÉ PAR NANCY ST-PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du **8 AVRIL 2024**

09-07-2024

3.7 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 avril 2024

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER
APPUYÉ PAR NANCY ST-PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du **22 AVRIL 2024**

10-07-2024

3.8 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2024

**SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
APPUYÉ PAR JÉRÉMY HUCKLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du **29 AVRIL 2024**

11-07-2024

3.9 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER
APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

QU'il est adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du **6 MAI 2024**

- 12-07-2024** **3.10 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024**
- SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE
APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**
- QU'il est adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du **3 JUIN 2024**
- 13-07-2024** **3.11 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2024**
- SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER
APPUYÉ PAR JÉRÉMY HUCKLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**
- QU'il est adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du **13 JUIN 2024**.
- 3.1 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4- ADMINISTRATION**
- 14-07-2024** **4.1 Pour autorisation / Offre de services des Ateliers Mon-Choix / Prêt d'un bac bleu pour un service gratuit et sécuritaire de cueillette et de destruction de documents confidentiels**
- ATTENDU QUE** les Ateliers Mon-Choix offrent à l'ensemble de la population des municipalités un service de cueillette et de destruction de leurs documents confidentiels;
- ATTENDU QUE** ce projet est appuyé financièrement par le Fonds de développement des territoires (MRC) et Ville Saint-Pascal;
- ATTENDU QUE** le service d'adhésion est gratuit et que les Ateliers Mon-Choix fourniront un bac sécurisé de 120 litres qu'on devra rendre disponible;
- EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**
- QUE** le conseil municipal autorise l'adhésion au service de cueillette et de destruction des documents confidentiels pour l'ensemble de la population et que celui-ci désignera un emplacement pour le bac.
- QUE** le conseil municipal autorise madame Nancy St-Pierre, mairesse, à signer ladite offre de services.
- 15-07-2024** **4.2 Pour décision / Nouvelle tarification pour la location des salles municipales**
- SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**
- QUE** les membres du conseil municipal acceptent la nouvelle tarification pour la location des salles municipales et ce tel que présenté dans le contrat de location de salle annexé à la présente résolution.
- QUE** cette nouvelle tarification de location des salles municipales entre en vigueur dès l'adoption de la présente résolution.
- 4.4 Pour information / Avis de dépôt le 27 juin 2024 d'un montant de 5 204,00 \$ / Compensation terres publiques**

4.5 Pour information / Avis de dépôt le 10 juin 2024 d'un montant de 19 802,79 \$ / Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec

5- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE / NIL

16-07-2024

6- TRANSPORT-VOIRIE ET NEIGE

6.1 Pour décision / Offre de services de Bouchard Service-Conseil / Élaboration des plans et devis pour la réfection du 5^e Rang Ouest (pavage) entre le # 330 et le pont de la route Ennis et la réfection de 2 ponceaux sous la route

ATTENDU le dépôt d'une offre de services professionnels pour l'élaboration des plans et devis pour la réfection du 5^e Rang Ouest (pavage) entre le # 330 et le pont de la route Ennis et la réfection de 2 ponceaux sous la route soit le 030-03 StJos-5eRg-07 et le 030-03 StJos-5eRg-08;

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE
APPUYÉ PAR MICHEL BÉLANGER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme Bouchard Service-conseil S.E.N.C. pour un montant de 7 860,00 \$ (taxes non comprises) pour un montant total de 9 037,04 \$ (taxes comprises) (réf.: soumission 1720 datée du 17 juin 2024) pour l'élaboration des plans et devis pour la réfection du 5^e Rang Ouest (pavage) entre le # 330 et le pont de la route Ennis et la réfection de 2 ponceaux sous la route soit le 030-03 StJos-5eRg-07 et le 030-03 StJos-5eRg-08.

Il est attendu que le présent mandat de la Firme Bouchard Service-conseil comprend : arpentage, conception, élaboration des plans et devis, élaboration des bordereaux de soumission et d'estimation, dépôt documents sur SEAO, demande d'aide financière.

Il est attendu que les tâches suivantes : analyse des soumissions, surveillance en chantier et au bureau et attestation des travaux sont non comprises dans cette offre de services.

Il est attendu que la présente offre de services note qu'il est de la responsabilité de la Municipalité de mandater une firme spécialisée pour assurer les sondages et la caractérisation des sols .

QUE le conseil municipal autorise madame Nancy St-Pierre, mairesse, à signer ladite offre de services.

17-07-2024

6.2 Pour décision / Requête formulée auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) / Installation d'un panneau clignotant à la traverse piétonnière / Intersection de la route de l'Église et de la rue Principale sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska

ATTENDU QUE pour la sécurité des élèves fréquentant l'école primaire et pour l'ensemble des piétons utilisant la traverse piétonnière située à l'Intersection de la route de l'Église et de la rue Principale;

**SUR PROPOSITION DE JÉRÉMY HUCKLE
APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

De demander au ministère des Transports du Québec d'installer, sur la section de route lui appartenant, un panneau clignotant à la traverse piétonnière située

à l'intersection de la route de l'Église et de la rue Principale sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska.

6.3 Pour dépôt et information / Lettre du 14 juin 2024 de la ministre des Transports et de la Mobilité durable / Confirmation d'une aide financière de 14 783 \$ pour travaux d'amélioration des routes sur le territoire de la municipalité

Il est déposé séance tenante copie d'une lettre de la ministre des Transports et de la Mobilité durable, correspondance datée du 14 juin 2024, confirmant une aide financière maximale de 14 783 \$ pour des travaux d'amélioration des routes sur le territoire de la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration.

7. AQUEDUC-ÉGOUT-MATIÈRES RÉSIDUELLES

18-07-2024

7.1 Pour décision / Premier Tech / Renouvellement du milieu filtrant pour installation septique Écoflo / changement de 6 caissons / année 2024

**SUR PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER
APPUYÉ PAR MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

D'accepter, pour l'année 2024, l'offre de l'entreprise Premier Tech pour le renouvellement, du milieu filtrant de l'installation septique Écoflo au montant de 17 589,00 \$ (taxes non comprises) pour un total de 20 222,94 \$ (taxes comprises) pour le changement de 6 caissons, et ce, selon les termes et conditions de l'offre annexée à la présente résolution.

QUE le conseil municipal autorise madame Nancy St-Pierre, mairesse, à signer ladite offre de renouvellement.

19-07-2024

7.2 Pour décision / Premier Tech / Contrat d'entretien Écoflo FDi / Diagnostic Écoflo / année 2024

**SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS**

D'accepter, pour l'année 2024, l'offre de l'entreprise Premier Tech pour le contrat d'entretien Écoflo FDi (diagnostic Écoflo) au montant de 301,00 \$ (taxes non comprises) pour un total de 346,07 \$ (taxes comprises) selon les termes et conditions de l'offre annexée à la présente résolution.

QUE madame Nancy St-Pierre, mairesse, soit autorisé à signer ledit contrat d'entretien.

8. URBANISME / NIL

20-07-2024

9 - Comptes à payer (pour le mois de juin 2024)

**SUR PROPOSITION DE MANON GUÉRETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE :

Les comptes à payer s'élèvent à **74 510,30 \$**

Les comptes incompressibles s'élèvent : **3 245,68 \$**

10 - Divers / NIL

11 - Période de questions

À 20h58, début de la période de questions.

N'ayant aucune question, madame la mairesse poursuit la séance sans autre délai.

21-07-2024

12 - Clôture de la séance

La séance est levée à 20h59 sur **PROPOSITION DE MICHEL BÉLANGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS.**

Nancy St-Pierre
Mairesse

René Dufour
Secrétaire d'assemblée et adjoint
à la direction générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

René Dufour
Secrétaire d'assemblée et adjoint
à la direction générale